



## Compte rendu - Réunion CAPG - Grasse - 22/11/2017 PROJET NAUTIQUE

### Présents :

Marc FACCHINETTI, Directeur Général CAPG  
Cédric ALLARD, Technicien jeunesse et sport Grasse  
Gilles RONDONI, Elu ville de Grasse, Adjoint aux sports  
Xavier MALANGE, en charge des fonds européens CAPG

Jean-Marc STINZY, Parent La Roquette/Siagne  
Sylvie DELIZY, Parent Auribeau/Siagne  
Mathilde DEMONCHY, Parent Pégomas

**Parents, en préambule** : Lors de notre réunion le 19 novembre 2015, Jérôme VIAUD nous annonce que le projet de la piscine du collège de Pégomas est incertain en tant que telle mais s'est engagé à consulter les parents du Val de Siagne dans le cadre d'une consultation pour l'élaboration d'un schéma directeur des équipements nautiques.

Suite à notre relance, Jérôme VIAUD nous écrit un courrier en date du 23 mai 2016 où il s'engage à demander aux bureaux d'études de nous entendre. Suite à une relance début novembre au conseil municipal de la Roquette/Siagne, nous sommes reçus ce jour.

Nous demandons simplement un retour officiel et sommes dans l'attente depuis 2 ans malgré des relances. Les parents attendent actuellement des nouvelles concernant la carte scolaire, et l'évolution du projet de construction d'une piscine. Nous n'avons pas eu d'informations claires et n'avons pas été consulté.

**CAPG** : Nous vous présentons nos excuses pour ce manque de concertation.

En 2014, la communauté de 5 communes passe à 23 communes, la CAPG.

La piscine de Pégomas prévue par Pôle Azur Provence. pour 5 communes était assez centrale, maintenant ce n'est plus le cas.

Nous avons alors 2 projets nautiques qui doivent être abandonnés : Pégomas et Peymeinade.

De plus les capacités d'investissements de la CAPG se sont fortement réduites depuis 2014.

- Problème des emprunts structurés 29 M€
- Surtout : Baisse des dotations de l'état (5 M€ de perte par an).

Nous engageons donc des actions pour diminuer les charges de la CAPG.

Budget Agglo : 90 M€ auquel on doit retirer :

- 35 M€ sont reversés aux communes
- 24 M€ Taxes ordures ménagères
- 9 M€ Transport et lignes de bus

Donc il ne reste plus rien.

1/ il n'y aura pas de piscine à Pégomas, car les études nous montre que la piscine doit être construite au sud de Grasse (exemple : Collège des jasmins, Hôpital). Les études ont tenues compte des transports, etc.

2/ De plus, ce projet de piscine ne pourra pas se faire pour le moment car pas de financement.

De plus :

ALTITUDE 500 = mauvais état (réhabilitation : 1M€ +)

HARJES = extrêmement dégradée (la déconstruction = 300 k€)

**Parents** : Nous regrettons que malgré les promesses nous n'ayons pas été consulté pour l'étude sur le projet nautique de la CAPG. Les enfants doivent néanmoins apprendre à nager, c'est une consigne de l'éducation nationale. Nous devons trouver une solution. Nous proposons de voir du côté des aides

européennes. Nous proposons la réalisation d'un sanctuaire pour la plante préservée sur une toiture végétalisée de la piscine et ainsi demander une subvention à la communauté européenne.

**CAPG** : Vous consulter n'aurait pas changé le résultat de l'étude car les besoins de la vallée de la siagne ont déjà été pris en compte. Il n'y a pas de piscine, dans ce cas là il n'y a pas de solution. Nous pouvons creuser la question mais les financements européens ne seront pas à l'échelle (de l'ordre de 50 k€ ?), contre 13M€ = coût prévisionnel de la piscine. Cela ne règle pas le problème de l'emplacement.

**Parents** : Le terrain de la piscine est acquis. Vous avez 2 ans après l'ouverture du collège pour démarrer la piscine.

**CAPG** : La CAPG a acheté le terrain de Pégomas au conseil départemental pour la piscine : 365 k€  
La piscine de Pégomas ne se fera pas. Il y a 3 ans nous ne savions pas que nous allions perdre 5M€ par an et de plus l'étude nous montre que ce n'est pas à Pégomas qu'elle doit être construite. L'étude est terminée depuis peu (1 mois), et est uniquement consultable à la CAPG en tant que document de travail.

Parmi les 4 scénarii listés dans l'étude, celui qui tient la route est:

- Maintenir les espaces aquatiques de Peymeinade et Altitude 500 en piscines estivales, avec accès PMR.
- Se séparer d'HARJES quand ce sera possible (projet dans plusieurs années)
- Construire le nouveau projet nautique

**Parents** : Nous attendons des propositions concrètes pour les écoles du Val de Siagne sur les créneaux disponibles dans les piscines environnantes afin de répondre aux parents et aux obligations d'apprendre à nager à nos enfants (cf circulaire n°2011-090 du 7-7-2011 Enseignement primaire et secondaire - Natation).

**CAPG** : Nous réfléchissons à toutes ces possibilités pour les écoles de la CAPG. Reste néanmoins le problème du coût du transport, à la charge des communes ou du département. Il faut aussi se satisfaire si dans certaines communes on ne peut pas apprendre à nager.